

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE - MATRICE DE DÉLÉGATION DES POUVOIRS FINANCIERS

Doit être examinée en conjonction avec les restrictions spécifiques présentées dans les Notes afférentes à la délégation des pouvoirs de signature.		Pouvoir de dépenser											Pouvoir de payer	Autres pouvoirs										
		Engagement des dépenses					Pouvoir de passation de marchés			Attestation de la conformité d'exécution d'un marché - Article 34 de la LGFP				Autorisation d'engagement										
TITRES DE POSTES	Domaine de pouvoir	Adhésions	Conférences	Accueil	Voyages	Réinstallation	Formation	Demande de passation de marchés par l'entremise de TPSSC	Pouvoir de passation de marchés de biens/ services	Bons de commande	Traitement et rémunération	Tous les autres paiements	Article 32 de la LGFP	Article 33 de la LGFP	Paiements à titre gracieux et réclamations contre l'État	Pertes d'argent	Compensation conformément à l'article 155 de la LGFP	Perte caisse et avances permanentes	Soumissions au Conseil du Trésor	Remboursement de recettes	Radiation d'éléments d'actif	Amortissement des immobilisations	Suppression des créances	Distribution des recettes provenant de la disposition de biens de la Couronne
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Niveau I																								
Président	Commission	F	F	F	F	F	F	F	F	5K	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Niveau II																								
Commissaires	Commission																							
Chef de cabinet du Président	Son groupe	0.7K	F	1.5K	F	F	F	F	F		F	F	F		2K	F	F							
Vice-présidents	Direction générale																							
Directeur exécutif- Recours	Direction générale																							
Level III																								
Directeur général	Sa direction																							
Directeur général régional/ Directeur Régional	Sa région	0.7K		1.5K	N					5K	F	F	F											
Directeur	Son groupe				C	F	F	F	F															
Greffier (direction générale des recours)	Son groupe				C																			
Directeur de district	Son groupe				C																			
Level IV																								
Gestionnaire	Son groupe																							
Chef	Son groupe	0.7K		1.5K	C		F	F	F		F	F	F											
Chef d'équipe	Son groupe																							
Chef de cabinet du Commissaire	Son groupe																							
Level V																								
Agent d'administration	Son groupe	0.7K																						
Agent d'administration régional	Son groupe								5K		5K	F	F	F										
Pouvoirs spéciaux																								
Formation et perfectionnement Canada																								
Administrateur en chef des opérations (Directeur général, direction de programmes d'apprentissage)	Fond renouvelable	F		1.5K	C	F	F	F	F	5K	F	F	F											
Directeur - Services intégrés	Fond renouvelable				C	F	F	F	F	5K	F	F	F											
Chef - Services financiers	Fond renouvelable				C	F	F	F	F	5K	F	F	F											
Chef - Services généraux et administratifs	Fond renouvelable							F	F	5K			F											
Agent d'achats et des magasins	Fond renouvelable							F	F	5K			F											
Corporate Management Branch																								
Vice-président	ministériel							F	F	5K	F	F	F	F				F	F	F	F	F	25K	F
Directeur Général- Finance et administration	ministériel									5K		F	F	F				F		F	F	F	25K	F
Directeur - Division de l'administration	ministériel									5K			F							F				
Agents des achats et de marchés de service	ministériel									5K			50 K											
Directeur - Division des opérations comptables	ministériel											F	F	F				F				F		
Agents financiers - Opérations comptables	ministériel											F	F	F								F		
Commis financiers- Opérations comptables	ministériel											F	F											
Directeur - Division de la gestion financière	ministériel												F											
Agents financiers - Gestion financière	ministériel												F											
Adjoint administratif - Gestion financière	ministériel												F											
Directeur général - Ressources humaines	ministériel											F												
Directeur - Services des ressources humaines	ministériel											F												
Chef, Agent senior, Conseiller - Rémunération et avantages sociaux	ministériel											F												

Définitions:

Niveau I
Président- Un poste à la Commission de la fonction publique.

Niveau II
Commissaires, vice-présidents, Directeur exécutif-Direction générale des recours et Chef de cabinet du Président.

Niveau III
Tous postes de gestion responsable d'un budget.

Niveau IV
Tous postes de gestion non responsable d'un budget.

Niveau V
Support administratif.

<p>Légende</p> <p>F= Pleins pouvoirs assujettis à toutes les restrictions imposées par le CT et la CFP.</p> <p>N= Canada et zone continentale des É.-U.</p> <p>C=Canada</p> <p>*Zone ombragée = aucun pouvoir</p>
--

Approuvé par:

Scott Serson
Président

Sheila Cops
Ministre

date